GIE Atlantique

CONTACTS

N°59 Décembre-Janvier-Février 2010

EDITO du Président

Jean-François DASSONVILLE

Tout d'abord je vous présente en mon nom et au nom du GIE Atlantique tous mes vœux pour 2010, pour vous-mêmes et vos familles. J'espère, tout comme vous, que cette nouvelle année se déroulera de façon plus sereine que 2009. Il est à noter que, en dépit des décalages nombreux des arrêts et de la désorganisation qui s'en est suivie sur tout le Parc, nous avons réussi à réaliser en 2009 nos activités en limitant à un minimum remarquable les accidents, ESS et ESR. Je pense pouvoir vous dire que EDF est conscient de nos efforts quotidiens dans ce but, et que quelque part il nous en est reconnaissant.

Ce premier "Contacts" de l'année fait un zoom sur la démarche Everest, déployée depuis quelques années sur la Plaque à Golfech et Civaux. Nous espérons que les éclaircissements apportés par l'équipe du GIE vous aideront à vous adapter aux pratiques de chacun de ces sites. Je vous souhaite une bonne campagne d'arrêts 2010 !

Au Blayais des formations mixées : Entreprises - CNPE

Le GIE ATLANTIQUE depuis 2007 s'attache à déployer auprès des intervenants des entreprises adhérentes les outils de fiabilisation. A ce jour plus de 450 intervenants ont pu ainsi s'approprier ces fondamentaux. Depuis octobre 2009 le CNPE du Blayais a également cette volonté de déployer auprès des agents prestataires le projet PH : présence terrain, pratiques de fiabilisation, démarche signaux faibles.

Alain MORVAN Directeur Délégué Production et pilote opérationnel du site du Blayais pour le projet PH :

Nous avons effectivement lancé des actions communes avec les prestataires du site, ceci afin de déployer le projet PH pour l'ensemble des intervenants sur le site du Blayais.

Interview d'Edwige TIBERGHIEN, Assistante d'implantation de la société SPIE NUCLEAIRE (Blayais) :

« Contacts » : Le 19 octobre dernier vous avez été formée aux pratiques du manager terrain. Que vous a apporté cette formation mixée Entreprises-CNPE ?

Le fait d'être formée en même temps permet d'avoir une vision commune sur l'application des outils PH que nous utilisons au quotidien. Les échanges avec les autres participants du CNPE ont permis aussi d'enrichir cette journée de formation, un de nos collaborateurs Jean-Pierre MANFRINATO a également été formé sur ce même principe en octobre comme Référent PH. Notre société est très sensible aux démarches visant à développer la professionnalisation des intervenants.

Quelques chiffres...

- Formation à la présence terrain des managers : 2 sessions de 15 personnes en 2009, avec environ 50% de prestataires. Une prochaine session sera réalisée au cours du premier trimestre 2010.
- Ouverture du chantier école aux prestataires pour mettre en œuvre les pratiques de fiabilisation : 10 sessions de 8 personnes réservées en 2010 pour les prestataires permanents.
- Proposition aux prestataires de nommer des référents PH : TECHMAN, GADS et SPIE NUCLEAIRE ont nommé un référent. Ces 3 personnes ont été formées par le site, avec les référents des services du CNPE.
- Participation de 4 référents du site au Partage d'Expérience organisée par le site de Gravelines le 20 novembre dernier , en présence de Serge MASSART et du projet national PH. Le référent de l'entreprise TECHMAN a été invité par le CNPE à ce partage d'expérience.
- Séminaire des référents PH du site du Blayais au Centre d'Essais en Vol de Cazaux le 25 novembre dernier. 2 référents prestataires et le responsable du GIE Atlantique ont participé à ce séminaire.
- Matinées PH, avec la participation des prestataires du site le 27 avril 2009 et 30 novembre 2009.

Le GIE ATLANTIQUE travaillera avec les sites de Golfech et Civaux pour mettre en place courant 2010 cette même dynamique qui est un gage de partenariat et de cohésion entre les prestataires et les CNPE !

EVEREST : Mode d'emploi…et questions courantes

Sur Civaux et Golfech, les agents intervenant en zone contrôlée font une entrée en « bleu ». Beaucoup d'intervenants permanents ou itinérants sont désarçonnés et peu rassurés d'intervenir avec leur tenue de travail, quelques explications s'imposent pour d'une part mettre un terme à certaines fausses idées et d'autre part rassurer les intervenants.

Mode d'emploi : EVEREST pour Evoluer Vers une EntRéE Sans Tenue universelle ou entrée en zone contrôlée en bleu de travail.

La démarche a été initiée en 2004 sur 3 centrales : Cattenom, Civaux et Golfech. Ce changement de culture et d'habitudes dans les procédures d'entrée en zone contrôlée a pour objectif de limiter l'exposition des intervenants en maintenant la majorité des locaux radiologiquement propres.

Pour les interventions en zones contaminées, différentes qualités techniques de surtenues permettent de protéger le bleu durant l'intervention et la difficulté majeure pour les intervenants itinérants est constituée par l'absence d'harmonisation entre les 3 sites pour ces surtenues.

Globalement, sans rentrer dans les détails, les intervenants ajoutent sur le bleu soit une surtenue légère dans les locaux N1 sans risque de contamination humide et lors du port de la TEV soit une surtenue plus épaisse et imperméable dans les locaux N2 ou avec de la contamination humide, c'est elle qui sera préconisée également avec le heaume.

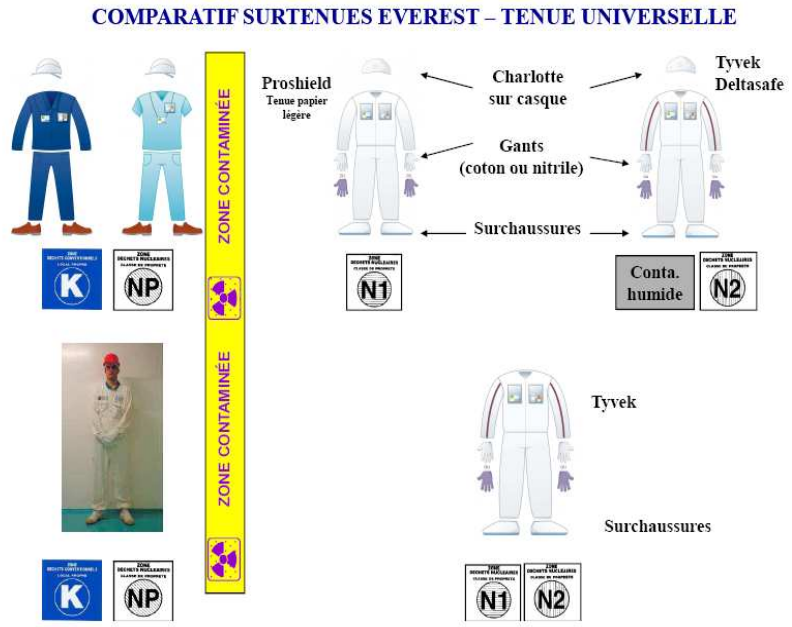

Sur le papier la démarche paraît compliquée ; sur le terrain, les tenues adéquates à la cartographie du lieu de travail sont indiquées au niveau des sauts de zone.

En sortie de zone contrôlée, les portiques de nouvelle génération C2 garantissent que les vêtements sont radiologiquement propres ; en cas de contamination, la prise en charge prévoit un essai de décontamination des vêtements ou un prêt de bleu pendant la décontamination sur site.

Les questions les plus fréquentes posées lors des accueils EVEREST Civaux et Golfech

Il fait chaud dans toutes ces surtenues, 2 parfois 3 empilées.

Contrairement aux idées reçues, il est inutile d'empiler les surtenues ; au banc permettant de matérialiser le saut de zone N1 vers N2, il faut enlever la première surtenue papier pour enfiler la plus épaisse ; attention à l'endroit où cette tenue est posée.

Le respect strict des procédures de déshabillage garantit par la suite la propreté du bleu et donc l'absence de contamination du bleu en sortie de ZC.

Après 3 semaines avec le même bleu, le portique se déclenche par cumul.

Un peu de logique s'impose : quand on veut préserver la propreté radiologique des locaux avec en objectif la santé des intervenants et la préservation de l'environnement extérieur, on ne doit plus avoir à parler d'hygiène personnelle ; les bleus souillés suite à des travaux très salissants sont en général entretenus régulièrement par leurs utilisateurs …. C'est la même chose en ZC : même si cela ne se voit pas, il est conseillé de laver ses bleus de travail à minima une fois par semaine.

Attention les déclenchements au portique ne sont pas toujours dus au cumul mais peuvent traduire une mauvaise organisation de l'activité d'un chantier en ZC (le sien ou celui d'un autre).

Nous avons l'habitude d'intervenir sur des sites en « Tenue normale », et nous n'avons pas de bleus pour aller en ZC

Le site ne fournit pas, en principe, de bleus mais un dépannage peut se négocier.

Les employeurs doivent effectivement prévoir de munir leurs intervenants d'un bleu au minimum ; dans certains cas, les tenues de chirurgien sont mises à disposition par le site compte tenu des prescriptions figurant sur le RTR.

Nous perdons du temps à nous habiller, déshabiller

Effectivement, lors des interventions en AT, et dans le BR, le temps d'habillage déshabillage est plus long en particulier si les chantiers demandent de nombreux allers/retours ; d'autant qu'un contrôle est effectué en sortie de BR.

Par contre, dans les autres bâtiments, il doit y avoir gain de temps car pas d'habillage en tenue universelle.

Ensuite, il s'agit de se sentir en sécurité en bleu et d'avoir confiance dans les dispositifs de contrôle ….. et dans ses propres procédures d'intervention.

EVEREST : Mode d'emploi…et questions courantes suite….

Côté Employeurs

Pour permettre l'entrée en ZC de ses intervenants, il faut les doter d'au moins un bleu et un tee-shirt d'entreprise, de chaussures de sécurité et d'un casque.

Seule exigence EDF : il ne faut pas que les vêtements puissent être confondus avec des vêtements de ville (jeans en particulier) ni avec la tenue universelle (chaussures blanches).

Pour faciliter la vie des itinérants : au moins 2 bleus, et plusieurs tee-shirts avec poches poitrines qui seront plus confortables que les prêts EDF en cas de contamination, casque et chaussures de sécurité.

Nec plus Ultra : un « stock » de rechange qui permettra de remplacer directement les tenues en cas de contamination et qui permet également de réduire les coûts « dotation vêtements ».

Point de vue du GIE

Toutes les tranches qui fonctionnent en tenue universelle ont harmonisé leurs procédures et leurs surtenues ; 3 sites fonctionnent en EVEREST et ont chacun des spécificités différentes ce qui complique la vie des intervenants et n'aide pas à l'appropriation de cette démarche.

La qualité des interventions passe inexorablement par une harmonisation des pratiques, le projet EVEREST ne peut et ne doit pas y échapper à tous les niveaux : entrée en ZC, exigences sur les bleus, type de surtenues en fonction des risques, mise à disposition des tenues de chirurgien, prise en charge des personnes contaminées ….

La plaque Atlantique compte 2 sites fonctionnant en EVEREST et le partage entre ces 2 sites est d'autant plus compliqué que les processus sont différents : donc, lors des visites de chantier, il n'est pas rare de trouver des intervenants qui cumulent les surtenues ou les inversent car les accueils sont trop brefs pour qu'ils prennent leurs repères, ces erreurs dégradant leur sécurité, leur santé et leurs conditions de travail …..

Cette absence d'harmonisation pose un réel problème, au final, d'adéquation à ce mode d'entrée en ZC et ne permet pas l'intégration de la démarche dans les formations PR, ce qui pourrait être un axe d'amélioration !

NEVEU GC : 1 an sans accident dans cette entreprise du BTP

NEVEU GC dépend de la Direction Régionale SOGEA de PESSAC. Leurs activités principales sur la plaque Sud-Ouest sont le génie civil et la maintenance industrielle. Leur effectif moyen est de 25 personnes sur le site du CNPE du BLAYAIS.

Interview de Jean-Luc MILLIOT, directeur de travaux et responsable d'agence de l'entreprise NEVEU GC.

« Contacts » : 0 accident avec arrêt de travail on peut dire que le bilan sécurité est plus qu'honorable comment expliquez vous ce bon résultat ?

JLM : Depuis 2007 NEVEU GC applique la politique prévention sécurité du groupe VINCI avec des actions fortes en terme de formation et d'échanges. Ainsi tous les lundis nous intégrons nos équipes opérationnelles dans des quarts d'heures sécurité ; ces moments privilégiés permettent de brosser l'activité de la semaine et de définir les points clés en matière de sécurité. Nous sommes vigilants sur l'état du matériel que nos compagnons utilisent dans leurs activités, nous analysons également tous les presqu'accidents qui sont des signaux certes faibles mais des indicateurs précieux, les outils de fiabilisation sont également des fondamentaux que nous avons intégrés dans nos actions.

Même si pour 2009 l'objectif est atteint nous restons en alerte, 2010 sera donc une année placée sous le signe de la vigilance !

Bilan Sécurité/Radioprotection des sites de la plaque

Bilan Sécurité

BLAYAIS	CIVAUX	GOLFECH
TF 2009 GLOBAL		
3,5	4,6	1,70

Globalement les résultats sécurité sur les 3 CNPE de la plaque sont corrects avec pour 2 sites sur 3 un taux de fréquence inférieur aux objectifs fixés. Cependant attention à ne pas crier victoire trop vite et trop fort, le nombre d'accidents sans arrêt, d'accidents bénins et de presqu'accidents reste élevé. Les résultats sécurité sont toujours fragiles et des faiblesses identifiées sur les activités de manutention mécanique, sur le risque anoxie, sur les travaux en hauteur et bien évidement sur les déplacements. Les salariés du GIE ATLANTIQUE auront à cœur de vous aider en 2010 pour que vous puissiez mener à bien vos missions dans les meilleures conditions de travail et de sécurité.

Bilan Radioprotection

Les résultats sont hétérogènes, la dosimétrie est maîtrisée, ce qui résulte en partie d'une bonne préparation des chantiers, à l'inverse nous sommes en difficulté sur le plan propreté radiologique. Le nombre de déclenchements aux portiques C2 (EVEREST) ou C3 (tenue universelle) est toujours relativement important.

Certes il est parfois compliqué de réaliser son métier dans un milieu hostile, mais se contaminer est un risque qui doit être maîtrisé. Il est anormal d'enfreindre les règles de contrôle en sortie de chantier, de zone... Nous ne sommes plus dans l'erreur mais dans la faute professionnelle. 2010 doit être l'année de la rigueur, c'est une des solutions pour progresser !

La DT 132 change d'indice !

Cette Disposition Transitoire (indice 1) vise à éviter les accidents liés à l'utilisation des heaumes ventilés ainsi que ceux liés aux coupures intempestives du réseau d'air de travail (SAT). La prise en compte du REX 2008 concernant des événements survenus lors de l'utilisation de Tenues Etanches Ventilées a conduit la DPN à réactualiser cette disposition afin d'étendre le périmètre de prescription à l'utilisation des TEV. L'indice 2 :

- Etend le périmètre aux tenues étanches ventilées pour les chantiers en fond de piscine,
- Intègre l'utilisation de la phonie pour les chantiers en fond de piscine (DECT recommandé)
- Intègre l'utilisation de l'alarme déportée de l'UFS (Unité de Filtration Sécurisée : borne à air).
- S'applique dans tous les locaux de l'installation (en et hors ZC) où sont utilisés des EPI à adduction d'air comprimé.
- Implique la surveillance visuelle des intervenants : cette mesure pourra être relaxée dans le futur dès lors que des évolutions techniques auront permis de doter les TEV d'alarme débit d'air.
- Un contrôle systématique sur le chantier doit être réalisé par les intervenants pour s'assurer qu'ils voient ou entendent l'alarme de l'UFS et qu'ils utilisent si besoin l'alarme déportée. La mise en application de ce nouvel indice sera effectif en avril 2010.

Le GIE ATLANTIQUE tient à votre disposition ce document.

Source : Note du 21/10/2009 : référentiel parc DI 001/DT 132 ind 2

A vos agendas

Evénement à ne pas manquer : Assemblée générale du GIE ATLANTIQUE le 10 juin prochain !

Site	Objet	Date
BLAYAIS	Matinée sécurité : Secourisme	15 février 2010
	Séminaire PCR	28 janvier 2010
	Matinée sécurité : Thème à définir	03 mai 2010
	Matinée sécurité : Thème à définir	21 juin 2010
	CIESCT	24 mars 2010 et 09 juin 2010
CIVAUX	CIESCT : Réunion de relance	Semaine 8
	CIESCT : Réunion + visite terrain	Semaine 16 et Semaine 50
	Visite terrain AT1	Semaine 31
	Visite terrain AT2	Semaine 42
	Réunion prestataires	1er trimestre 2010
GOLFECH	Réunion prestataires	28 janvier 2010
	CIESCT	10 février 2010
	Formation des encadrants Module 1	4 au 5 octobre 2010
	Module 2	18 au 22 octobre 2010
	Module 3	18 au 19 novembre 2010